



Décision 611/2024
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur POISAC Pierre en tant qu'agent d'accueil du 21 au 28 décembre 2024,
- Madame AUDUREAU Opale en tant qu'agent d'accueil du 22 décembre 2024 au 4 janvier 2025,
- Madame VERDON Naomie en tant qu'agent d'accueil du 24 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame MENET Marine en tant qu'agent d'accueil du 27 au 30 décembre 2024,
- Madame LUNEL Audrey en tant que surveillante de baignade du 21 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Monsieur RENSON Éric en tant que surveillant de baignade du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame RAVON Annelys en tant que surveillante de baignade du 22 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Madame MOUILLOT Hannah en tant que surveillante de baignade du 28 au 29 décembre 2024,
- Monsieur MÉNAGÉ Jérémie en tant que surveillant de baignade du 31 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame SMAGGHUE Françoise en tant que surveillante de baignade du 1er au 5 janvier 2025,
- Madame GHERRAS Léna en tant qu'agent d'entretien du 21 au 29 décembre 2024,
- Madame DELAGE Charlyse en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame COLLADO--TAVERNE Jana en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,

- Madame RAFFIN Clara en tant qu'agent d'entretien du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame DUMOIS Naoëlle en tant qu'agent d'entretien du 28 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame MOUCHELIN--BERTRAND Anna en tant qu'agent d'entretien du 30 décembre 2024 au 6 janvier 2025,
- Madame MORANDIÈRE Élise en tant que serveuse en restauration du 21 au 22 décembre 2024,
- Madame BÉLIS Maëlyne en tant que serveuse en restauration du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Madame LACAZE Nahia en tant que serveuse en restauration du 22 décembre 2024 au 6 janvier 2025,
- Madame BROCHARD Denise en tant que serveuse en restauration du 23 au 30 décembre 2024,
- Madame MICOUD-TERREAU Jade en tant que serveuse en restauration du 24 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Madame LACROIX-AMOUROUX Lindsay en tant que serveuse en restauration du 26 décembre 2024 au 2 janvier 2025,
- Monsieur CRAMIER Nathan en tant que serveur en restauration du 26 décembre 2024 au 5 janvier 2025,
- Monsieur RABILLER Adrien en tant que serveur en restauration du 26 décembre 2024 au 3 janvier 2025,
- Monsieur BROSSERON Raphaël en tant que cuisinier le 31 décembre 2024,
- Madame LUSSEAU Candice en tant que serveuse en restauration du 6 au 10 janvier 2025,

Fait à Jonzac,

Le 20 DEC. 2024

Le Président

Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON